

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| O Réclamation | : contact@mupras.com |
| O Prise en charge | : pec@mupras.com |
| O Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.



MUPRAS

Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Déclaration de Maladie

N° W21-696720

124943

Optique

A

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 6937

Société : Raja

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : ESSAKHIA mostafa

Date de naissance : 23/11/1960

Adresse : m assalat Rue 1121-68

Tél. : 066/053145

Total des frais engagés :

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. SEBILI Fayçal
Cardiologue
Bd. Mohamed Bouziane El Farhat 4
1er Etage N° 10 Casablanca
Tél: 0522 21 13 11 - drsebiliaysi@gmail.com

Date de consultation : 18/06/2022

Nom et prénom du malade : Chams fettouma Age: 1966

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfan

Nature de la maladie :

suivi cardiologue d'un syndrome sec
et Dyslipidémie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'att. médecin conseil de la mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
18/06/2022	Consultation ECG		3000dk	<p>INP 0911228957 Dr. SEBIT Fayçal Cardiologue Mohamed Bouziane Rés. Farahia A 1er Etage N° 3 - Casablanca Tel 0522 37 13 11 - drsebitfaysal@gmail.com</p>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE EN NOUVELLE MARS 229 Avenue Mars Sidi Othman Tel 05 22 37 13 86 ICE 001 3000051	18/06/22	750,00

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

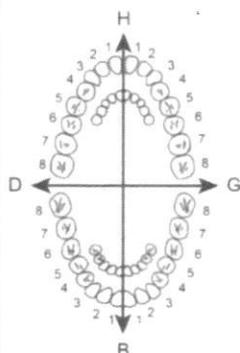
AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

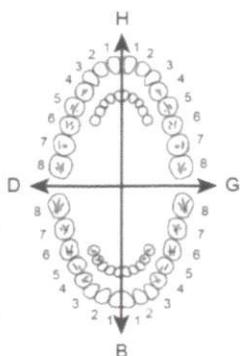
VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

SOINS DENTAUX



O.D.F PROTHESES DENTAIRES



DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
	00000000	00000000
D	00000000	00000000
	35533411	11433553
B		

[Création, remont, adjonction]
 Fonctionnel. Thérapeutique, nécessaire à la profession

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN D'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXE

Dr SEBTI Fayçal

Spécialiste des Maladies du Cœur et des Vaisseaux
Electrocardiogramme, Holter ECG,
Holter Tensionel (MAPA)
Echographie Doppler Cardiaque



طبيب إختصاصي في من القلب والشرايين والضغط الدموي تخطيط القلب، هولتر ECG و هولتر الضغط الدموي صدى دوبلر القلب

LES LABORATOIRES
BIOXPERT
Maroc
www.biopertlab.com

NOVIIRON B9
PPC : 125 DH
Utav: 12/24 Lot: NB22
BIOXPERT

Casablanca, le

18/06/2022

Re chans Fattouma

LES LABORATOIRES
BIOXPERT
Maroc
www.biopertlab.com

NOVIIRON B9
PPC : 125 DH
Utav: 12/24 Lot: NB22
BIOXPERT

12500x6
N°6
Noviron

N°6

Fabriqué et Distribué au Maroc par
LES LABORATOIRES
BIOXPERT
28, QJ Ain Chkef Fès-Maroc
www.biopertlab.com

PPC : 119DH
LOT: NU20
EXP: 03/25

PHARMACIE
229 Avenue 10 Mars
Sidi Othmane
Tél: 05 22 37 13 86
ICE: 05 22 37 13 86
05 22 37 13 86
05 22 37 13 86
05 22 37 13 86

NOVIIRON B9
PPC : 125 DH
Utav: 12/24 Lot: NB22
BIOXPERT

LES LABORATOIRES
BIOXPERT
Maroc
www.biopertlab.com

LES LABORATOIRES
BIOXPERT
Maroc
www.biopertlab.com

NOVIIRON B9
PPC : 125 DH
Utav: 12/24 Lot: NB22
BIOXPERT

LES LABORATOIRES
BIOXPERT
Maroc
www.biopertlab.com

NOVIIRON B9
PPC : 125 DH
Utav: 12/24 Lot: NB22
BIOXPERT

Dr. SEBTI Fayçal
Cardiologue

Bd. Mohamed Bouziane n° Farhatine 4,
1er Etage, Appartement 3 - Casablanca
Tél: 0522 37 13 11 - drsebtifaysal@gmail.com

شارع محمد بوزيان، إقامة فرجحتين 4، الشقة 3، الطابق 1، سيدى عثمان، الدار البيضاء
الهاتف : 05 22 37 13 11 - البريد الإلكتروني: drsebtifaysal@gmail.com

Avenue Mohamed Bouziane, Résidence Farhatine 4, Appt 3, 1er étage, Sidi Othmane, Casablanca
Tél. : 05 22 37 13 11 - E-mail : drsebtifayçal@gmail.com

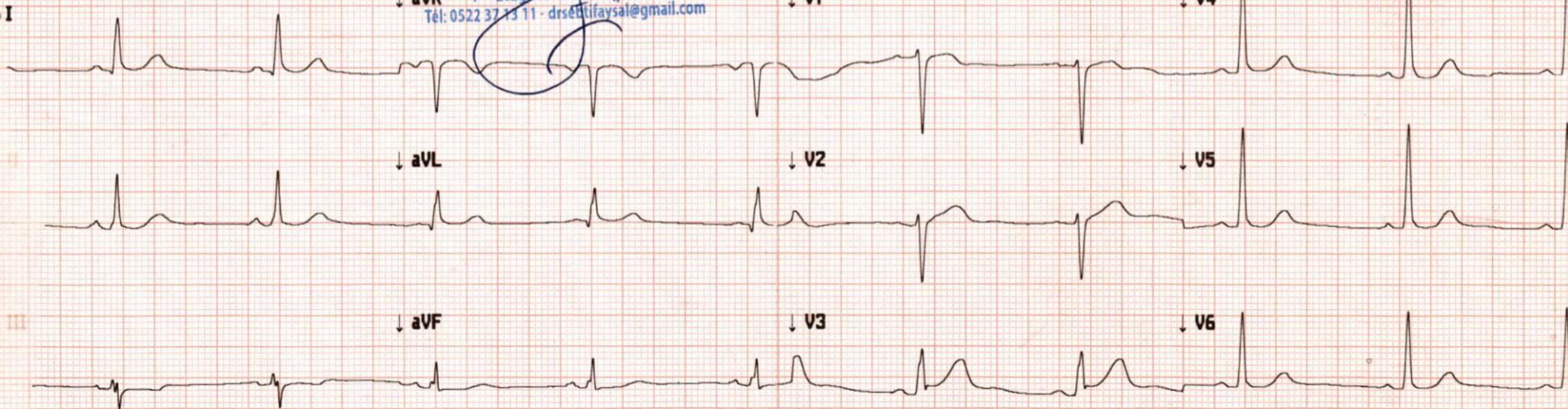
chams Bettouma
iss: 1966

18-Jui-2022 12:19:08 Fréq. Card.: 58 BPM
Axes P-R-T: 46 23 26 Int PR: 144ms
Dur.QRS: 91ms QT/QTc: 389/385ms

Dr. SEBTI Fayçal

Cardiologue

Bd. Mohamed Bouziane N° Farhatine 4
↓ aVR 1^{er} Etage N° 3 -Casablanca
Tél: 0522 37 13 11 - drsebtifaycal@gmail.com



18-Jui-2022 12:19:08

Rythme sinus régulier, 1^{er} degré